



Association jurassienne bernoise sportive de tir

# Règlement

## Championnat suisse de groupes (CSG) 300m

### &

## Concours individuel (CI)

### Table des matières

Titre et table des matières	page 1
Championnat Suisse de groupes 1 <sup>er</sup> tour	page 2
Championnat Suisse de groupes 2 <sup>e</sup> tour	page 3
Championnat Suisse de groupes 3 <sup>e</sup> tour	page 4
Finale CSG AJBST	pages 5 et 6
Finale cantonale et suisse et tours suisses	page 6
Champion individuel AJBST	page 7
Concours individuel	page 8
Acceptation et signature	page 8
Finale interjurassienne	pages 9 et 10

# Championnat suisse de groupes 1<sup>er</sup> tour

- Stand de tir : Le championnat suisse de groupes 1<sup>er</sup> tour sera tiré dans son propre stand.
- Organisation : Par les responsables CSG et CI de l'AJBST.
- Feuilles de stand : Seule la feuille officielle remplie compte pour le groupe.
- Programme : Selon le règlement du CSG de la FST.
- Individuel : Le tireur qui ne fait pas partie d'un groupe est invité à concourir pour le classement individuel.
- Délai : Le 1<sup>er</sup> tour se tire du 1<sup>er</sup> juillet au 15 septembre.
- Disposition particulière : Les groupes participants au championnat interjurassien peuvent utiliser les mêmes résultats pour les deux tirs. Des copies des feuilles des groupes et individuelles seront envoyées au responsable du CSG ou CI.
- Envoi des résultats : Les résultats sont à envoyer jusqu'au 15 novembre avec le 2<sup>e</sup> tour au responsable CSG ou CI de l'AJBST.

# Championnat suisse de groupes 2<sup>e</sup> tour

- Stand de tir : Le championnat suisse de groupes 2<sup>e</sup> tour sera tiré dans son propre stand.
- Organisation : Par les responsables CSG et CI de l'AJBST.
- Feuilles de stand : Seule la feuille officielle remplie compte pour le groupe.
- Programme : Selon le règlement du CSG de la FST.
- Individuel : Le tireur qui ne fait pas partie d'un groupe est invité à concourir pour le classement individuel.
- Délai : Le 2<sup>e</sup> tour se tire du 15 septembre au 30 octobre.
- Classement : Un classement provisoire après les deux premiers tours sera établi par les responsables CSG et CI de l'AJBST.  
En cas d'égalité, les rangs seront départagés de la manière suivante :
  - Le ou les meilleurs tour(s) du groupe
  - La ou les meilleure(s) passe(s) individuelle(s)
- Disposition particulière : Les groupes participants au championnat interjurassien peuvent utiliser les mêmes résultats pour les deux tirs. Des copies des feuilles des groupes et individuelles seront envoyées au responsable du CSG ou CI.
- Envoi des résultats : Les résultats des deux premiers tours sont à envoyer jusqu'au 15 novembre au responsable CSG ou CI de l'AJBST.

# Championnat suisse de groupes 3<sup>e</sup> tour

- Stand de tir : Le championnat suisse de groupe 3<sup>e</sup> tour sera tiré dans son propre stand.
- Organisation : Par les responsable CSG et CI de l'AJBST.
- Frais : Le prix par groupe participant au 3<sup>e</sup> tour est fixé à CHF 10.00 et sera facturé par l'AJBST à la société.
- Feuilles de stand : Seule la feuille officielle remplie compte pour le groupe.
- Programme : Selon le règlement du CSG de la FST.
- Individuel : Le tireur qui ne fait pas partie d'un groupe est invité à concourir pour le classement individuel.
- Délai : Le 3<sup>e</sup> tour se tire du 1<sup>er</sup> au 30 avril.
- Classement : Un classement sera établi par les responsables CSG et CI de l'AJBST. Les 6 premiers groupes en catégorie A ainsi que les 12 premiers groupes en catégorie D/E ayant tiré les trois tours qualificatifs complets seront invités à la finale de groupes.  
En cas d'égalité, les rangs seront départagés de la manière suivante :  
- Le ou les meilleurs tour(s) du groupe  
- La ou les meilleure(s) passe(s) individuelle(s)
- Disposition particulière : Le résultat de la passe du 3<sup>e</sup> tour du CSG peut être utilisé pour le concours individuel (voir règlement du CI) et/ou pour le dernier tour du concours interjurassien, pour autant que les délais de ce dernier soient respectés.  
Des copies des feuilles des groupes et individuelles seront envoyées au responsable du CSG ou CI.
- Envoi des résultats : Les résultats du 3<sup>e</sup> tour du CSG ainsi que du concours individuel (feuilles remplies, vides et endommagées) et la feuille de décompte du CI sont à envoyer jusqu'au 8 mai au responsable CSG ou CI de l'AJBST.  
Chaque feuille manquante sera facturée CHF 8.00 à la société participante par l'AJBST.

# Finale du championnat suisse de groupes AJBST

- Stand de tir : La finale du CSG sera tirée dans un unique stand.  
Il sera choisi par les responsables CSG et CI de l'AJBST.  
En principe, un tournoi annuel sera opéré dans les anciens districts de La Neuveville, Courtelary et Moutier.
- Organisation : Par une société faisant partie de l'AJBST, pour autant qu'elle participe au CSG. Celle-ci organisera la finale de groupes des catégories A et D/E.
- Participants : Les 6 premiers groupes en catégorie A ainsi que les 12 premiers groupes en catégorie D/E ayant tiré les trois tours qualificatifs complets seront invités à la finale de groupes.
- Munition : La munition est à apporter par le groupe finaliste.  
La munition de match n'est pas autorisée.  
Les douilles restent la propriété de la société organisatrice.
- Frais de cible : Un dédommagement financier de 15 centimes par cartouche sera payé à la société organisatrice.
- Subsistance : Un dîner sera prévu pour les tireurs et accompagnants à la suite de la finale CSG de la catégorie A. Le prix de celui-ci ne doit pas dépasser CHF 20.00 et sera validé par les responsables CSG et CI de l'AJBST. Il est à la charge du participant ou de l'accompagnant.
- Frais : Le prix de groupe est fixé à CHF 50.00 et sera facturé par l'AJBST à la société participante.
- Attribution des cibles : L'attribution des cibles se fera par tirage au sort du premier qualifié au dernier qualifié.
- Programme : **Catégorie A**  
1<sup>er</sup> tour : 5 coups d'essai et 20 coups coup par coup sur cible A10  
2<sup>e</sup> tour : 3 coups d'essai et 20 coups coup par coup sur cible A10  
**Catégorie D/E**  
1<sup>er</sup> tour : 5 coups d'essai et 10 coups coup par coup et 5 coups en série sur cible A10  
2<sup>e</sup> tour : 3 coups d'essai et 10 coups coup par coup et 5 coups en série sur cible A10  
Les deux passes seront tirées à la suite. Toutefois, le 2<sup>e</sup> tour commencera seulement une fois que le 1<sup>er</sup> tour sera terminé.
- Réglage de l'arme : Coaching interdit sauf pour les JT ; toutes les personnes se tiennent derrière les secrétaires de tir.

Temps de tir :	<p>Le temps de tir est fixé selon convocation pour la finale. Les tireurs de chaque groupe ont l'obligation de tirer sur la cible qui leur a été attribuée.</p> <p>Les tireurs de la finale en catégorie D/E tir en alternance avec un autre groupe sur la cible attribuée.</p>
Classement :	<p>Pour chaque catégorie, un classement sera établi par les responsables CSG et CI de l'AJBST.</p> <p>En cas d'égalité, les rangs seront départagés de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le ou les meilleurs tour(s) du groupe</li> <li>- La ou les meilleure(s) passe(s) individuelle(s)</li> </ul>
Champion AJBST :	Le total des deux tours désignera le groupe champion AJBST de chaque catégorie.
Date de la finale :	<p>Entre mi-mai et début juin, un samedi.</p> <p>Catégorie A le matin et catégorie D/E l'après-midi.</p>
Contrôle :	Le contrôle des tirs est supervisé par les responsables CSG et CI.
Litige :	En cas de litige, les décisions devront être prises par le responsable du CSG de l'AJBST, le responsable du CI de l'AJBST, le chef de tir principal de l'AJBST et/ou le/la président( e ) de l'AJBST.

**Finale cantonale :** voir règlement de l'ABST.

**Tours suisses et finale suisse :** voir règlement de la FST.

# Champion individuel AJBST

- Participants : Tous les tireurs qui ont participé aux trois tours du CSG.
- Classement : Pour chaque catégorie, à l'addition des trois premiers tours du CSG.
- En cas d'égalité, les rangs seront départagés de la manière suivante :
- La ou les meilleure(s) passe(s)
  - L'âge, selon règlement de la FST.
- Distinction : Le premier de chaque catégorie recevra un challenge et une carte couronne d'une valeur de CHF 30.00, le deuxième de chaque catégorie recevra une carte couronne de CHF 20.00 et le troisième de chaque catégorie recevra une carte couronne de CHF 10.00.

# Concours individuel AJBST

- Stand de tir : Le CI sera tiré dans son propre stand.
- Organisation : Par les responsable CSG et CI de l'AJBST.
- Matériel : Le matériel pour le CI est remis lors de l'assemblée annuelle de l'AJBST.
- Frais : Le prix de la passe est fixé à CHF 8.00, il sera facturé à la société participante par l'AJBST.
- Programme : Selon règlement du CI de la FST.
- Envoi des résultats : Les résultats du 3<sup>e</sup> tour du CSG ainsi que du concours individuel (feuilles remplies, vides et endommagées) et la feuille de décompte du CI sont à envoyer jusqu'au 8 mai au responsable CSG ou CI de l'AJBST.  
Chaque feuille manquante sera facturée CHF 8.00 à la société participante par l'AJBST.
- Distinction : Les cartes couronnes et les médailles seront distribuées lors de l'assemblée annuelle de l'AJBST de l'année suivante.
- Disposition particulière : Le résultat du CI peut être utilisé pour le 3<sup>e</sup> tour du CSG et/ou pour le dernier tour du concours interjurassien, pour autant que les délais de ce dernier soient respectés.

En cas de litige, les décisions devront être prises par le chef du CSG de l'AJBST, le chef CI de l'AJBST, le chef de tir principal de l'AJBST et/ou le/la président( e ) de l'AJBST.

Les présents règlements entrent en vigueur à partir du 2 juin 2024 et annulent les précédentes éditions.

Ce règlement est approuvé par le comité directeur de l'AJBST le 23 mars 2024.

Ce règlement est approuvé par le comité de l'AJBST le 15 avril 2024.

Fait à Corgémont, à Court et à Saint-Imier, le 28 février 2024

Le responsable du championnat suisse de groupe : Luca De Menech



Le responsable du concours individuel : Maxime Cussigh



Le chef de tir principal : Gaëtan Aellen



# Finale de groupes interjurassienne AJBST-FJT 300m

Date de la finale : Fixée d'année en année selon les disponibilités du calendrier en alternance entre le Jura et le Jura bernois.

Location du stand : Location de CHF 50.00 par demi-jour et 25 centimes par cartouches tirées.

Commission championnat de groupe AJBST Luca De Menech & Maxime Cussigh

Chef de tir principal AJBST Gaëtan Aellen